



CLESSE

812, 3812, 813

ROBINET D'ARRET 1/4 DE TOUR POUR GAZ EN RECIPIENT

DOMAINES D'APPLICATION

- Les vannes 812, 3812 et 813 sont à utiliser pour des installations de distribution de gaz butane et propane, alimentées par des bouteilles ou des citernes.
- Elles sont à installer :
 - Principalement avant le point d'entrée de la tuyauterie gaz dans le bâtiment.
 - Comme organe de coupure générale d'une installation ou second organe de coupure obligatoire suivant l'arrêté du 2 aout 1977) si les bouteilles ou la citerne sont à plus de 20 m du point d'entrée.
 - Egalement après détente comme robinet de commande d'appareil. Il est impératif de respecter les débits maximum indiqués dans le tableau ci-dessous.

CONCEPTION ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES

- Les vannes sont conformes à la norme NF M 88-771.
- Raccord entrée et sortie 812 & 3812 : mâle M20X1,5 (DN10)
- Raccord entrée et sortie 813 : mâle G3/4 (DN15)
- Fixation murale par pattes avec vis et chevilles.
- Les corps de vannes sont en laiton matricé Cw617N suivant EN 12165.
- Suivant les versions, les raccords d'entrée et de sortie peuvent être équipés de raccords à braser.
- Température d'utilisation : -20°C + 60°C

INSTALLATION ET DEMONTAGE

- Avant l'installation des robinets il est recommandé de souffler les canalisations.
- Avant montage vérifier la présence et l'état des joints en élastomère.
- Si des raccords cuivre sont à souder sur la canalisation, la soudure doit se faire obligatoirement sans la vanne (sous peine de détériorer les parties élastomère de la vanne et les joints de raccordement).
- Lors de la mise en service, vérifier l'étanchéité avec un liquide moussant (aérosol DETECTO par exemple).
- Ne jamais utiliser de flamme pour détecter d'éventuelles fuites.

IMPORTANT

- Les gaz sont dangereux. Le montage, la vérification et la maintenance des installations doivent être effectués par des personnes ayant les compétences nécessaires en relation avec le type de gaz et la fonction réalisée.

- Il est impératif de suivre nos indications de montage ainsi que celles du fabricant de l'appareil auquel il est raccordé, notamment la position et l'orientation des points de raccordement.
- Toute détérioration ou destruction d'une partie du robinet nécessite de remplacer le robinet complet. Le remplacement partiel de tout composant du robinet est interdit : la détérioration de toute partie du robinet signifie que celui-ci n'est plus conforme à la norme .
- Assurez-vous que le robinet permet un débit adéquat pour l'utilisation à laquelle il est destiné .
- Toutes les installations doivent être réalisées en respectant la réglementation et les règles de l'art nationales existantes .

BUTANE

PROPANE



CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

- Pression d'utilisation maximum : 20 bar.
- Bien respecter le sens de montage en fonction de la flèche sur le corps de la vanne.
- Couple préconisé de serrage des raccords sur la vanne : DN10 de 10N.m à 20 N.m , DN 15 de 30N.m à 40 N.m
- Débits admissibles avec pertes de charges (< 5%) : voir dans le tableau ci-dessous.

MARQUAGE

Les indications suivantes sont gravées sur le corps du clapet de décharge.

- CLESSE.
- Type de produit (812; 3812 ou 813)
- DN (10 ou 15)
- Date de fabrication (deux derniers chiffres de l'année)
- Flèche indiquant le sens de passage du gaz.
- Type de gaz
- Pression maximale admissible (20 bar)
- Logo NF

CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGE

Les vannes peuvent être livrées soit :

- Sous sachet individuel
- Carton collectif
- Sous coque PVC



		kg/h de butane		kg/h de propane			
		Pression	Débit	Pression	Débit	Pression	Débit
812 & 3812 (DN 10)	Pression	28 mbar	112 mbar	37 mbar	148 mbar	1,5 bar	3 bar
	Débit	1,5	4	1,5	4	20	40
813 (DN 15)	Pression	28 mbar	112 mbar	37 mbar	148 mbar	1,5 bar	3 bar
	Débit	4	8	4	8	40	70

Note: Débit repère pour une perte de charge < 5%